



2^{ème} REUNION TEMPS de TRAVAIL 2017

Rien à négocier, la direction a décidé !

Congés d'ÉTÉ :

Comme chaque année, La CGT revendique 4 semaines de congés payés et 3 + 1 au volontariat pour ceux qui le souhaitent.

Suite à la loi El khomri, les délégués du personnel ne sont plus sollicités afin de voter pour ou contre le fractionnement des congés principaux.

Grâce à cette loi (signée par CFTC-CFDT-CGC), la direction nous impose 3 semaines de congés d'été sans que les autres syndicats n'aient à vous rendre de comptes. Une belle épine enlevée du pied...

3 semaines positionnées :

Du 31 JUILLET 2017 au 20 AOUT 2017 inclus (semaines 31, 32,33).

La direction n'envisage pas d'accepter un absentéisme supérieur aux règles de l'UEP pour ceux qui souhaitent accoler des CP afin de bénéficier de 4 semaines consécutives.

Inacceptable pour la CGT ! Combien ne pourront pas disposer de leurs congés comme ils le veulent ?

5^{ème} SEMAINE :

La direction positionne la journée de ST Eloi, le 26 décembre 2017.

Les 22, 27, 28 et 29 Décembre seront positionné par journée de CP.

La CGT a revendiqué que le reliquat de congés payés reste à la disposition du salarié. Et puis... le 22 Décembre en CP, c'est pourquoi faire ?

Hors la direction voudrait positionner un des CP restants : le 21 Décembre ! Inadmissible pour la CGT, cela aurait été plus judicieux de le positionner le 02 Janvier 2018 au volontariat.

Ce que la direction a refusé prétextant que le 2 Janvier, il fallait reconstituer les stocks vidés par les CP de fin d'année.

Voilà comment cramer des CP pour rien !

SEMAINE 44 :

La direction vide les stocks avec nos congés pour payer moins d'impôts !

La direction envisage de positionner soit, les 30 et 31 Octobre 2017 ou les 2 et 3 Novembre 2017 avec une préférence pour les 30 et 31 octobre !! La CGT a revendiqué de nouveau que le reliquat des congés payés appartenait aux salariés et qu'il était hors de question de faire un pont avec nos congés payés.

PONT DU 26 MAI (ASCENSION) :

La direction n'a même pas évoqué le pont du 26 Mai, hors celui-ci est le seul pont possible sur toute l'année en période de beau temps. La direction Prétend que cette période d'activité élevée doit honorer les demandes clients. D'autant plus que le NCS 2 va lui permettre de nous faire travailler quasiment autant de samedis qu'elle le veut sans pratiquement rien déboursier !

Arrête ton cinéma camarade CFTC !

La CFTC est intervenue à UMV et à PARIS pour que cette journée ne soit pas travaillée.

La CFTC a fait inscrire dans l'accord qu'en cas de travail le 5 juin, cette journée doit être reportée sur un autre jour férié non travaillée. Cela permet en cas de travail sur cette journée d'être rémunéré en jour férié.

A défaut, la CFTC vous rappelle qu'il y aura un ordre de grève national déposé par la CFTC et qui couvrira l'ensemble des salariés qui seraient « contraint » de venir travailler le lundi de pentecôte.

A la CGT ont ne croit pas au Père Noel surtout quand il est bleu !

**La CFTC comme les autres syndicats qui ont signé les NCS approuvent :
Les Gels de salaires, diminutions des primes, samedis gratos à gogo**

De plus, Tavares vend la moitié de l'usine:

PERSONNE NE BRONCHE !!

Et ils voudraient faire grève parce qu'on travaille à la pentecôte ?

**La prochaine réunion de pseudo négociation : le 18
janvier 2017.**

La CGT vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année :

Revenez en forme pour l'année prochaine !